

COLLECTIF POUR L'EMPLOI

Le 14 octobre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Condamnation portique écotaxe : un nouveau coup de poignard porté aux besogneux !

La condamnation de six personnes à verser 500 000 € à l'Etat pour la reconstruction, d'après une source judiciaire, du portique écotaxe de Guiclan est une décision scandaleuse et complètement disproportionnée. L'acharnement de l'Etat contre des boucs-émissaires pour en faire des exemples est inadmissible ! Plus de 700 personnes (paysans, salariés, transporteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprises,) étaient rassemblées le 2 août 2013, devant ce portique écotaxe, symbole du racket fiscal !

La chute du portique du Guiclan a été le point de départ de la fronde fiscale et administrative en Bretagne, relayée et amplifiée par le mouvement des Bonnets Rouges pendant l'automne 2013. Le dispositif de l'écotaxe était un scandale financier mettant en danger l'économie, notamment bretonne. Le gouvernement a lui-même reconnu son erreur en la suspendant « sine die » en octobre 2014 donnant ainsi du crédit à ces mouvements. Il est inadmissible de condamner des lanceurs d'alerte alors que l'écotaxe a été supprimée ! Nous ne pouvons laisser quelques lampistes subir seuls l'acharnement de l'Etat pour avoir dénoncé l'injustice de cet impôt qui allait mettre encore plus à mal l'économie bretonne.

Au regard de la situation économique et sociale dégradée en France et en Bretagne, c'est l'incompréhension ! Ce jugement est un nouveau coup de poignard à l'encontre des besogneux qui ne demandent qu'à travailler et vivre au pays ! Or, trois ans après, les problèmes ne sont toujours pas résolus. Cette décision n'est pas à même d'apaiser les esprits et risque de réactiver le mécontentement en Bretagne. Alors que la campagne présidentielle a démarré, l'Etat n'a-t-il pas d'autres priorités ?

Le « Collectif pour l'emploi » dénonce l'acharnement de l'Etat envers les besogneux et demande à l'ensemble des forces vives du territoire de s'unir et de montrer leur solidarité. Nous ne laisserons pas des lampistes payer pour une gabegie gouvernementale !

Contact : collectifpourlemploi.bzh@gmail.com